

Extrait du registre des délibérations du Conseil du collège sciences de la santé

Séance du 25 septembre 2024

Présidence du Professeur Pierre Dubus, directeur du collège des sciences de la santé

Délibération portant approbation des Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C) rectificatives des Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP) et Diplôme de Formation de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP).

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin présente :

Les M3C rectificatives des DFGSP et DFASP, pour l'année universitaire 2024/2025.

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin, Directeur du collège, sollicite l'avis des membres du conseil.

Ces derniers émettent un avis favorable à l'unanimité des présents (quorum atteint) aux M3C ainsi présentées.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Bordeaux, le 27 septembre 2024

Le Directeur du collège des
sciences de la santé



Professeur Pierre DUBUS